

- 19 juillet 2018
- La Tribune

Denis Paradis demande la suspension des audiences

SHERBROOKE — Le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, demande la suspension des audiences publiques concernant l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry. Des audiences publiques sont en cours afin de procéder à des travaux d'agrandissement du site d'origine. Les eaux de ce site se jettent dans le lac Memphrémagog, dont l'eau est consommée par 175 000 personnes dans les secteurs de Memphrémagog et de Sherbrooke.

Le député Paradis a fait parvenir la missive à la secrétaire des Ressources naturelles du Vermont, Julie Moore.

Le Canada et les États-Unis ont demandé à la Commission mixte internationale (CMI) d'étudier la problématique de la qualité de l'eau des lacs Champlain et Memphrémagog à la suite des préoccupations croissantes du public, note le député dans sa lettre.

« C'est à la suite des préoccupations de mes concitoyens et des pétitions présentées à la Chambre des Communes que j'ai moi-même fait une demande à Mme Chrystia Freeland, ministre canadienne des Affaires étrangères, et au secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, de demander une étude d'impact concernant la position controversée du site d'enfouissement de Casella Waste Management à Coventry, au Vermont. À ce jour, la demande reste encore en évaluation à la CMI », avance également M. Paradis.

12 CAMIONS-CITERNES

Le lixiviat est traité sommairement à l'usine d'épuration de Newport — l'équivalent de 12 camions-citernes par jour — et il est « rejeté dans le lac sans une vérification complète des résidus pouvant se trouver dans ces rejets ».

« Considérant qu'aucune des études préalablement annoncées n'a eu lieu, je vous demande de surseoir au processus d'audiences publiques jusqu'à ce que la CMI puisse statuer sur l'état de l'eau, l'impact actuel et potentiel du site d'enfouissement de Coventry », plaide M. Paradis.